

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE

Vue d'ensemble

Au Canada

- Le temps de travail total est le même pour les femmes et les hommes. Une division nette s'établit toutefois en fonction des sexes. Les femmes consacrent en moyenne plus de temps au travail non rémunéré, en particulier lorsqu'elles ont des enfants; les hommes, quant à eux, consacrent la plus grande partie de leur temps au travail rémunéré.
- Dans l'ensemble, le revenu des femmes continu d'augmenter, mais tend à rester inférieur à celui des hommes. Les femmes se retrouvent souvent dans des emplois et des secteurs précaires et ont moins accès aux mesures de sécurité sociale et aux régimes privés d'avantages sociaux.
- Bien que la plupart des femmes travaillent et que la majorité d'entre elles occupe un emploi à temps plein, le nombre de celles qui travaillent suivant une formule d'emploi non standard, comme le travail à temps partiel, le travail temporaire, les emplois multiples et le travail autonome, a augmenté durant la dernière décennie.
- Le vieillissement de la société est en train de donner naissance à un nouveau phénomène, celui de la « génération sandwich », c'est-à-dire des parents qui s'occupent de leurs enfants tout en prenant soin de leurs propres parents devenus vieux. Les Canadiennes se trouvent ainsi soumises à des pressions temporelles encore plus grandes, puisque ces tâches leur incombent plus qu'aux hommes.
- Parmi les femmes, il y a des différences notables; les progrès sont inégaux, et certaines femmes accusent même du retard par rapport aux autres femmes ou aux hommes de la même population. C'est notamment le cas des femmes aux prises avec des obstacles attribuables à leur

race, à leur appartenance ethnique, à leur statut d'Autochtone, à leur déficience physique, à la dissolution de leur mariage ou, encore, à la violence dont elles sont victimes.

Dans le monde

- Les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale et sont, de ce fait, essentielles à l'atteinte des objectifs de développement économique durable. Leur participation au commerce et à l'investissement en tant que travailleuses, entrepreneuses, consommatrices et investisseuses contribue à une croissance économique soutenue.
- Depuis une vingtaine d'années, le nombre de femmes participant au marché du travail rémunéré a crû considérablement. À l'échelle mondiale, cette augmentation a été particulièrement visible dans les secteurs d'exportation, où les femmes occupent jusqu'aux trois quarts des emplois. En outre, la contribution des femmes à l'économie non structurée et leur apport non rémunéré à la société bénéficient considérablement à l'économie générale, dont elles stimulent la croissance.
- Les effets de la mondialisation sur le rôle respectif des femmes et des hommes sont complexes et difficiles à qualifier. Dans l'ensemble, la mondialisation n'a jusqu'ici pas vraiment aidé à promouvoir l'égalité des sexes à long terme. Dans certains cas, elle a eu pour effet d'aplanir les inégalités, en raison de la participation accrue des femmes au marché du travail. Par contre, la mondialisation a, dans d'autres cas, accentué les inégalités.
- Il est de plus en plus nécessaire d'examiner les effets respectifs du commerce international sur les femmes et les hommes. La question a notamment été soulevée à l'Atelier d'experts sur le commerce, le développement durable et le rôle respectif des hommes et des femmes, organisé par la Conférence des Nations Unies sur le



commerce et le développement en juillet 1999. Des groupes de femmes font aussi pression afin que l'Organisation mondiale du commerce, principal organe de réglementation des grandes nations commerçantes du monde, veille à tenir compte des différences entre les sexes dans ses politiques.

- Il est également de plus en plus nécessaire d'avoir en place des politiques égalitaires, de procéder à une modernisation des régimes de sécurité sociale et d'établir une économie sensible aux différences entre les sexes, afin de permettre aux femmes de participer à l'économie sur un pied d'égalité avec les hommes et de faire en sorte que le développement des nations tienne compte de leurs besoins et priorités.

Éléments d'information

À moins d'indication contraire, les statistiques et données proviennent de Statistique Canada.

Au Canada

- Le nombre de femmes entrepreneuses croît deux fois plus rapidement que celui des hommes entrepreneurs et les femmes contribuent à la création de près de la moitié des nouvelles entreprises. Elles possèdent le tiers des petites et moyennes entreprises. En 1997, elles ont créé davantage d'emplois que les 100 plus grandes entreprises du Canada. (« La cage de verre : histoire du passé? », dans *Moniteur micro-économique*, 1998)
- De 1986 à 1995, le revenu des femmes, toutes sources confondues, a augmenté de 8 points de pourcentage par rapport à celui des hommes. En 1997, il s'établissait à 61,8 p. 100. Le ratio des gains entre les hommes et les femmes pour toute une année d'emploi à plein temps est plus élevé, s'établissant à 72,5 p. 100, mais il a peu changé au cours des cinq dernières années. Les femmes comptent sur les gains provenant du travail rémunéré comme principale source de revenu, mais les pensions, les pensions alimentaires pour enfants et d'autres sources revêtent plus d'importance pour elles que pour les hommes. Les éléments de redistribution du régime fiscal canadien ont eu un effet positif sur l'égalité entre les sexes en augmentant le revenu des femmes après imposition. (*Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*, Canada, 1997)
- En 1999, les femmes représentaient 45,7 p. 100 de la population active. Le taux de chômage des femmes et des hommes de plus de 25 ans est actuellement de 5,6 p. 100. Il était de 9,8 p. 100 pour les femmes en 1993. Le taux de participation des femmes de plus de 25 ans est passé de 46 p. 100 il y a 20 ans à environ 60 p. 100 aujourd'hui (contre 74 p. 100 dans le cas des hommes). La plupart des femmes qui avaient un emploi rémunérateur réintègrent leur poste dans les six mois qui suivent la naissance d'un enfant.
- En 1998, les femmes ont consacré en moyenne 2,8 heures par jour au travail rémunéré et 4,4 heures au travail non rémunéré, alors que la situation inverse s'applique aux hommes. Les hommes ont consacré 4,5 heures au travail rémunéré contre 2,7 heures au travail non rémunéré. En 1996, 15 p. 100 des femmes de 25 à 54 ans ont fourni, sans rémunération, des soins aux enfants ou des soins et de l'aide à une personne âgée, contre seulement 9 p. 100 des hommes de ce même groupe d'âge.
- En 1999, 41 p.100 des femmes de 15 à 64 ans qui touchaient une rémunération avaient un travail non standard (alors que c'était le cas pour 35 p. 100 d'entre elles en 1989) contre 20 p. 100 des hommes. 12,9 p. 100 des femmes étaient des travailleuses autonomes (alors que 20,3 p. 100 des hommes travaillaient pour leur propre compte) comparativement à 9,9 p. 100 des femmes en 1990 contre 17,4 des hommes.
- En 1999, dans le groupe des 15 à 24 ans, les femmes représentaient 52,1 p. 100 de la main-d'œuvre à temps partiel et les hommes, 37,6 p. 100, dans celui des 25 à 44 ans 27 p. 100 (contre 4,5 p. 100 pour les hommes), dans celui des 45 à 54 ans 22,1 p. 100 (contre 4,3 p. 100 pour les hommes) et dans celui des 55 à 64 ans 31,4 p. 100 (contre 10,2 p. 100 pour les hommes).
- En 1998, les femmes représentaient 40 p. 100 des prestataires ordinaires de l'assurance-emploi. Cependant, elles comptaient pour 98 p. 100 des bénéficiaires de prestations parentales ou de maternité et 59 p. 100 des bénéficiaires de prestations de maladie. Par contraste, les femmes représentaient seulement que 40 p. 100 des bénéficiaires d'aide au travail indépendant, 38 p. 100 des bénéficiaires d'allocations de formation, 38 p. 100 des

bénéficiaires de prestations de création d'emploi et 34 p. 100 des bénéficiaires de prestations pour travail partagé.

- Les données démographiques au Canada sont en train de changer : la population se diversifie, tout comme la composition des unités familiales. La proportion de femmes qui sont chefs de familles monoparentales est en progression, comme les familles à deux revenus, les unions de fait et les femmes vivant seules. La difficulté à obtenir des pensions alimentaires pour enfants, à accéder aux pensions et à concilier les responsabilités familiales et professionnelles sont toujours des questions qui revêtent une grande importance pour les femmes.

Dans le monde

- Au cours des vingt dernières années, les femmes ont formé la plus grande partie de la nouvelle main-d'œuvre tant dans les pays développés que ceux en développement. Dans toutes les régions, sauf l'Afrique, la proportion des femmes dans la population active a beaucoup augmenté. (« Les femmes et la formation à l'heure de la mondialisation », dans *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-1999*. Organisation internationale du travail, 1998)
- Même si les taux de scolarisation et de participation des femmes au sein de la population active sont en hausse dans le monde entier, la plupart des femmes continuent d'être victimes de ségrégation professionnelle en milieu de travail et réussissent rarement à briser ce qu'on appelle le « plafond de verre », qui les empêche d'accéder aux niveaux de gestion et aux postes professionnels supérieurs. (*La promotion des femmes aux postes de direction : Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur la promotion des femmes aux postes de direction*, Organisation internationale du travail, 1997)
- Dans le monde, un nombre croissant de femmes lancent leurs propres entreprises. D'après les données estimatives nationales, 10 p. 100 des nouvelles entreprises en Afrique du Nord, 33 p. 100 en Amérique du Nord et 40 p. 100 dans l'ex-Allemagne de l'Est ont été créées par des femmes, et ce pourcentage dépasse 60 p. 100 aux États-Unis. Comme on pouvait s'y attendre, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes lorsqu'elles se lancent en affaires ou qu'elles essaient de faire croître leur entreprise. (« Les femmes et la

formation à l'heure de la mondialisation », dans *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-1999*. Organisation internationale du travail, 1998)

- Bien que certains pays aient modifié leurs lois régissant les droits à la propriété et l'accès aux autres biens de production, les femmes ne sont toujours pas sur un pied d'égalité avec les hommes lorsqu'il s'agit d'avoir accès aux ressources et aux retombées du développement, notamment aux terres, à l'éducation, à la formation et au crédit.
- Partout dans le monde, pour chaque dollar que gagne un homme, les femmes n'en gagnent qu'entre 50 et 92 cents (UNICEF, 1995).
- Malgré l'augmentation du nombre d'emplois pour les femmes imputable à la mondialisation, ces dernières se heurtent encore à la discrimination, touchent de faibles salaires, ont de piètres conditions de travail et connaissent un fort taux d'insécurité. (*Rapport mondial sur le développement humain de 1999*)

Vers l'égalité

Au Canada

- Aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi*, des prestations parentales sont offertes aux parents biologiques et aux parents adoptifs. Ces prestations peuvent être demandées par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les deux. À compter du 31 décembre 2000, la durée du congé parental sera haussée de 10 à 35 semaines, en plus des 15 semaines de prestations de maternité accordées aux mères par le sang.
- Pour les familles qui s'occupent d'enfants ayant de graves difficultés, le budget fédéral de 2000 prévoit une aide fiscale additionnelle au moyen d'un supplément pour les enfants admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Cette mesure s'inspire d'autres initiatives adoptées depuis Beijing, comme le crédit d'impôt pour personnes handicapées à charge et le crédit pour aidants naturels, qui accordent une aide fiscale pour les soins prodigués à des parents handicapés à charge et à faible revenu. Le crédit d'impôt pour frais médicaux constitue également une mesure positive. Il fournit de l'aide, y compris au titre des soins de relève et des modifications

domiciliaires apportées pour ceux dont la mobilité est grandement restreinte.

- Dans les cinq dernières années, un certain nombre de mesures fiscales liées aux familles avec des enfants ont été instaurées afin d'améliorer la situation économique des Canadiens et des Canadiennes et d'appuyer l'égalité des sexes. Les réductions générales d'impôt aideront les femmes à faible revenu, et les majorations de la déduction pour frais de garde d'enfants permettront aux parents, surtout aux femmes, de mieux subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. La Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui soutient les familles à faible et moyen revenu selon le nombre d'enfants, a été continuellement bonifiée. Les chèques sont envoyés à la mère.
- Le Régime de pensions du Canada comporte des caractéristiques particulièrement importantes pour les femmes, comme les prestations de survivant, la disposition d'exclusion pour l'éducation des enfants, la disposition de partage des droits et l'indexation intégrale. Ces caractéristiques tiennent compte des différences entre les hommes et les femmes au chapitre du travail non rémunéré, de l'emploi et de la rémunération.
- Également depuis Beijing, le gouvernement du Canada a instauré une réforme des pensions alimentaires pour enfants afin d'accroître l'équité pour les enfants dans les cas de séparation et de divorce. Cette réforme inclut des lignes directrices relatives à la détermination du montant adjugé, des mesures d'exécution et des modifications fiscales. Comme les femmes ont la garde des enfants dans la majorité des cas, et qu'elles peuvent passer de longues années à élever seules leurs enfants, ces modifications sont importantes pour leur bien-être économique.
- En 1996, les lois canadiennes sur l'équité en matière d'emploi ont été renforcées et élargies. D'importants rajustements d'équité ont été apportés à plusieurs catégories de fonctionnaires fédéraux.
- En 1999, le Canada a également pris l'engagement de faire en sorte que les politiques en milieu de travail et celles qui s'appliquent aux employées et aux employés sous réglementation fédérale tiennent davantage compte des obligations familiales.
- En 1997, les ministres canadiens responsables de la condition féminine ont rendu public les indicateurs

économiques de l'égalité entre les sexes — premiers indicateurs économiques tenant compte des différences entre les sexes.

- En 2001, le recensement de la population canadienne inclura encore une fois des questions sur le travail non rémunéré, élaborées pour la première fois en 1996. Ces questions sont axées sur les soins prodigués à des personnes à charge comme question primordiale d'intérêt public.
- Le Canada finance les centres d'entreprise des femmes, des centres à but non lucratif qui offrent un soutien aux entreprises qui appartiennent à des femmes ou sont administrées par des femmes. Chaque centre propose une gamme de produits et services, incluant des consultations en matière d'affaires, de l'information, des services d'aiguillage, du réseautage, de l'encadrement ainsi que de l'aide afin d'accéder aux services existants.
- La Banque de développement du Canada propose formation et mentorat aux femmes qui souhaitent démarrer une entreprise ou élargir les activités d'une entreprise existante.

Dans le monde

- Le gouvernement du Canada soutient activement les femmes propriétaires d'entreprises. En juin 1998, le Canada a lancé le site Web *Les femmes d'affaires et le commerce*, qui permet aux femmes propriétaires d'entreprises de mieux connaître les services gouvernementaux et d'apprendre comment exporter avec succès. Il leur permet également d'établir un réseau en direct, de mieux connaître les possibilités de financement et les services d'assurance offerts, et de repérer les débouchés commerciaux offerts à l'étranger.
- Sous la direction de 20 femmes d'affaires canadiennes, d'universitaires, de représentantes et de représentants du gouvernement, la Coalition pour la recherche commerciale a lancé un important projet de recherche en septembre 1998. La recherche a permis de sonder l'opinion de 254 femmes propriétaires d'entreprises, d'examiner leurs habitudes d'exportation et leurs exigences en matière de services d'exportation. Les résultats, exposés dans le document intitulé *Par-delà les frontières : Les femmes d'affaires canadiennes et le commerce international*, renfermaient l'essentiel des éléments stratégiques dont on a discuté au sommet commercial

Canada-États-Unis, qui s'est tenu en 1999. Le sommet a réuni 300 femmes d'affaires canadiennes et américaines de petites et moyennes entreprises et a permis aux participantes de discuter des entraves au commerce entre les deux pays, surtout celles auxquelles les femmes d'affaires sont confrontées, qui ont été analysées par la Coalition pour la recherche commerciale; il a également donné lieu à la conclusion de nouveaux accords dans le cadre d'activités de réseautage organisées.

- L'Agence canadienne de développement international appuie un certain nombre de projets, notamment :
 - Un projet portant sur l'ajustement structurel et les femmes en Afrique qui réunit des chercheuses, des chercheurs, des universitaires et des décisionnaires publics africains à l'occasion d'un dialogue, d'un projet de recherche, de partage de l'information et de défense de la condition féminine. Les participantes et participants ont contribué à la conception de programmes d'ajustement structurel et ont veillé à ce que les préoccupations des femmes soient prises en considération dans tous les programmes et les politiques mis en oeuvre par les donateurs et les gouvernements nationaux.
 - Proshika Kendra est un organisme local du Bangladesh qui cible particulièrement le rôle central de l'exploitation de la femme comme facteur de perpétuation de la pauvreté. L'organisme assure une formation à cet égard pour les groupes d'entraide, et il offre une formation permettant aux participantes et aux participants d'acquérir des compétences et des crédits au titre de la mise sur pied d'une micro-entreprise.
 - Au Mexique, le *Grupo Factor X* est un organisme syndical ayant mis sur pied un centre pour femmes qui offre des services de santé, des conseils juridiques sur les droits des travailleuses, ainsi qu'une formation visant à mobiliser les femmes activistes en faveur de la défense des droits des travailleuses dans les *maquiladoras* et dans les zones de libre-échange.
-